

28 mai 2024 -13:13

## Inauguration de la prison secondaire de Termonde : pour une détention sur mesure

Le mardi 28 mai 2024, la prison secondaire de Termonde a été inaugurée officiellement en présence du ministre de la Justice. Il s'agit de l'ancienne maison d'arrêt situé Sint-Jacobstraat 26. La Régie des Bâtiments a réalisé divers travaux de rénovation au cours de ces derniers mois afin de remettre le complexe en service.

L'ouverture de la prison secondaire de Termonde contribue à diminuer la surpopulation dans les prisons belges. En outre, elle offre une plus grande possibilité d'individualiser le trajet de détention. Ainsi, par exemple, les délinquants sexuels seront pris en charge dans une unité distincte où, en collaboration avec la ministre flamande de la Justice et du Maintien et le Centre de santé mentale CGG Addentro, l'accent sera mis sur le traitement et l'accompagnement de ces personnes afin de réduire le risque de récidive.

Le ministre de la Justice : « *La réouverture de la prison secondaire de Termonde offrira, à terme, une capacité supplémentaire de 117 places à l'administration pénitentiaire. Il s'agit à nouveau d'un pas dans la bonne direction pour pallier le manque de places et remédier au problème des détenus dormant à même le sol. En outre, nous sommes en mesure de mieux individualiser le trajet de détention. La section spécialisée dans le traitement et l'accompagnement des délinquants sexuels, rendue possible grâce à la collaboration avec la Flandre, sera ainsi mise en service. Cette section a pour objectif de prévenir que ces détenus ne commettent de nouveaux actes au terme de leur peine. Je remercie également le personnel pénitentiaire et la direction ainsi que la Régie des Bâtiments de s'être occupée de la rénovation et de l'aménagement. Les conditions de vie et de travail se sont considérablement améliorées.* »

## Ancienne maison d'arrêt

Le complexe, situé Sint-Jacobstraat 26, faisait office de maison d'arrêt pour hommes jusque début 2023 et est protégé en tant que monument depuis 2004.

Début 2023, la maison d'arrêt a fermé ses portes et les détenus ont été transférés vers la nouvelle prison de Termonde.

## Travaux de rénovation

La Régie des Bâtiments a réalisé des travaux de rénovation afin de pouvoir remettre le complexe en service en tant que prison. Les tuyauteries des sanitaires ont été remises à neuf, tout comme l'électricité dans les cellules et l'éclairage de secours. Deux tableaux électriques ont été remplacés. La centrale

incendie a également été adaptée aux normes actuelles.

La cuisine a été équipée d'un nouveau groupe d'air et d'une marmite de cuisson, et le sol a également été réparé.

Le système d'appel des cellules a été remis à neuf. Des travaux de peinture ont également été réalisés.

Enfin, l'installation de combustion sera adaptée et les boilers seront renouvelés. Ces travaux entrent dans leur phase finale.

Le coût total de ces travaux de rénovation s'élève à quelque 562 000 euros (TVA comprise).

Au cours des prochains mois, un passage sera créé dans une des ailes cellulaires, des lavabos et des toilettes en inox seront installés dans les cellules disciplinaires, la ventilation sera renouvelée dans les douches et les toilettes seront transformées en douches dans une des ailes cellulaires.

## Détention sur mesure

Début juin 2024, 25 détenus de différentes prisons seront transférés à la prison secondaire de Termonde. Il s'agit de délinquants sexuels qui seront hébergés dans une aile cellulaire séparée. Ils y recevront un traitement et un accompagnement sur mesure dans le but de réduire le risque de récidive. Il s'agit d'un projet que la Justice a mis en place avec l'Autorité flamande et le Centre de santé mentale CGG Addentro.

À terme, l'objectif est d'augmenter la capacité de la prison secondaire à 117 détenus.

## Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice et DG EPI

Coût des travaux de rénovation : environ 562 000 euros (TVA comprise)

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght  
(FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)479 63 14 16  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)